

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848  
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

I.1. Numéro du document <p align="center">2022/46949/1</p>	I.2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
I.3 Nom et adresse de l'opérateur :  <p align="center"><b>DOUAR DEN</b> Zone du Ruellou 22480 SAINT NICOLAS DU PELEM FRANCE</p>	I.4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle  <p align="center"><b>CERTIPAQ BIO</b> 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro <b>FR-BIO-09</b></p>
I.5. Activité ou activités de l'opérateur :  <input checked="" type="checkbox"/> Préparation <input checked="" type="checkbox"/> Distribution/Mise sur le marché	

I.6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil<sup>(1)</sup> et méthodes de production :

- a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux / Méthode de production :
- production biologique, sauf durant la période de conversion
  - production durant la période de conversion
- d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine / Méthode de production :
- production de produits biologiques

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848  
et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7. Date, lieu Fait à La Roche Sur Yon, le 30/08/2022.  Pour CERTIPAQ BIO, son Directeur Général, Gaël du Chelas	I.8. Certificat valable du 30/08/2022 au 31/03/2024  
---	--

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848  
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

1. Numéro du document 2022/46949/1	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur :  <b>DOUAR DEN</b> Zone du Ruellou 22480 SAINT NICOLAS DU PELEM FRANCE	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle  <b>CERTIPAQ BIO</b> 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro <b>FR-BIO-09</b>

**II.1. Répertoire des produits**

Prestation de stockage, conditionnement et Etiquetage	Conforme au mode de production biologique
Fruits et légumes : Ail, betterave, carotte, céleri rave, choux, courge, échalote, endives Racines (Chicons), navet, oignon, panais, pomme de terre, pomme de terre de consommation, rutabaga,	Biologique
Fruits et légumes frais : Fruits et légumes	Biologique
Fruits et légumes frais : Fruits et légumes	En conversion vers l'agriculture biologique
Semences, plants et autres produits agricoles bruts : Plants de pommes de terre : Charlotte, Allians, Désirée, Nicola, Rubis, Rosabelle, Passion, Maïwen, Rikea, Valéry, Agria, Lady Christl, Lady Amarilla et autres variétés	Biologique

**II.5. Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées**

Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
Préparation	Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre
Préparation	Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
Distribution/Mise sur le marché	Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre

**II.8. Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848**

- a) nom de l'organisme d'accréditation : COFRAC
- b) hyperlien vers le certificat d'accréditation : Accréditation n° 5-0544 – Certification de produits/services agricoles et alimentaires. Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

II.9 - Le présent document a été délivré conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements et au programme de certification précités.

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://www.certipaq.com/nos-certificats/> fait foi.